



Tableau de gestion des archives

CONSEIL DEPARTEMENTAL DU GARD

Service Coordination et Action Sociale

Outil d'aide à l'archivage réalisé par les Archives départementales du Gard
en partenariat avec la direction de l'Aménagement et du Développement Social des Territoires

26 mars 2019

Rédaction : Caroline JABLONSKI (AD30) et Patrick TRUBNER (SCAS)

Type de document	DUA	Sort final	Observations	Directions
SUBVENTIONS ASSOCIATIONS / Caritatif, distribution d'aide et alimentation				
Instruction demandes de subventions	10 ans à compter de la clôture du dossier	Tri	L'original de la demande de versement de subvention est conservé à la Paierie départementale, puis transmis par liasse au contrôle de la cours des comptes régionale, tous les ans. Versement d'une boîte par an aux Archives départementales à titre de spécimen	DADST
SUBVENTIONS ASSOCIATIONS / Centres sociaux				
Instruction demandes de subventions	10 ans à compter de la clôture du dossier	Tri	L'original de la demande de versement de subvention est conservé à la Paierie départementale, puis transmis par liasses au contrôle de la cours des comptes régionale, tous les ans. Versement d'une boîte par an aux Archives départementales à titre de spécimen	DADST
SUBVENTIONS ASSOCIATIONS / Réseau Ecoute, Appui et Accompagnement des Parents (REAAP)				
Instruction demandes de subventions	10 ans à compter de la clôture du dossier	Tri	L'original de la demande de versement de subvention est conservé à la Paierie départementale, puis transmis par liasse au contrôle de la cours des comptes régionale, tous les ans. Versement d'une boîte par an aux Archives départementales à titre de spécimen	DADST
SUBVENTIONS ASSOCIATIONS / Associations de proximité				
Instruction demandes de subventions	10 ans à compter de la clôture du dossier	Tri	L'original de la demande de versement de subvention est conservé à la Paierie départementale, puis transmis par liasses au contrôle de la cours des comptes régionale, tous les ans. Versement d'une boîte par an aux Archives départementales à titre de spécimen	DADST
SUBVENTIONS ASSOCIATIONS / Maisons de Justice et du Droit				
Instruction demandes de subventions	10 ans à compter de la clôture du dossier	Tri	L'original de la demande de versement de subvention est conservé à la Paierie départementale, puis transmis par liasses au contrôle de la cours des comptes régionale, tous les ans. Versement d'une boîte par an aux Archives départementales à titre de spécimen	DADST